



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08
www.fr.ch/dsj

13 décembre 2012, 16h, Givisiez

Seules les paroles prononcées font foi!

20 ans de la juridiction administrative

Allocution de M. Erwin Jutzet, Conseiller d'Etat

Madame la Présidente du Grand Conseil,
Madame la Conseillère d'Etat, chère Collègue,
Monsieur le Président du Tribunal cantonal,
Mesdames et Messieurs les Juges cantonaux,
Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,
Monsieur le Procureur général,
Messieurs les Préfets,
Monsieur le Président du Tribunal des mineurs,
Monsieur le Président du Tribunal des mesures de contraintes,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Tribunaux d'arrondissement,
Mesdames et Messieurs les Juges,
Messieurs les Procureurs,
Mesdames et Messieurs les Directeurs, chefs de service et secrétaires généraux,
Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs du Tribunal cantonal,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour le Conseil d'Etat et pour moi-même un honneur et un plaisir d'être associé à cette cérémonie, et j'aimerais tout d'abord vous transmettre les chaleureuses salutations du Gouvernement fribourgeois.

Il y a donc vingt ans, en 1992, qu'entraît en fonction le Tribunal administratif du canton de Fribourg. 1992, cela paraît bien proche. Nous pourrions dire : « C'est comme si c'était hier », si l'on songe à d'autres événements de cette année-là qui paraissent encore très récent. 1992, c'est bien sûr le refus populaire de l'entrée de la Suisse dans l'EEE, qui influence encore profondément nos relations avec nos voisins européens. 1992, c'est aussi le Sommet de la Terre à Rio, où a été consacré le concept de « développement durable », qui guide aujourd'hui l'action de notre canton. Dans un registre beaucoup plus douloureux, 1992 marque aussi le début de la désintégration de la Yougoslavie, dont nous voyons aujourd'hui encore les conséquences dans le domaine de la migration et de l'asile.

Mais lorsque l'on songe à l'événement qui nous rassemble aujourd'hui, l'avant-1992 nous paraît une période bien lointaine, où c'est le Conseil d'Etat lui-même qui jugeait une grande partie des contestations de droit administratif, tout en dirigeant l'administration productrice des décisions contestées. N'ayons pas peur de le dire : avant 1992, sans juridiction administrative indépendante,

Fribourg était sous l'angle institutionnel un canton imparfait qui ne garantissait pas complètement les droits fondamentaux des citoyens dans leurs relations à l'Etat. Fribourg, canton souvent considéré comme étant en retard sur ses voisins, a de fait été parmi les derniers cantons à introduire une juridiction administrative indépendante. Et on peut considérer cet acte comme le dernier grand pilier soutenant la construction d'un canton et d'une société modernes.

Für den Staatsrat von heute, sicherlich aber auch für die damalige Regierung, war und ist die Schaffung des Verwaltungsgerichts ein Segen in Anbetracht der steigenden Anzahl und Komplexität der Fälle. In den 80-er Jahren behandelte der Staatsrat durchschnittlich ungefähr 300 Beschwerden pro Jahr, die weiteren 150 Beschwerden wurden an die neun Rekurskommissionen überwiesen. Gegen Ende des Jahrzehnts war bereits ein spürbarer Anstieg zu festzustellen, der seither nicht nachgelassen hat. Heute werden pro Jahr über 1000 Fälle verzeichnet und die Vorstellung, dass der Staatsrat die Mehrzahl dieser Fälle behandeln müsste, lässt mich erschauern.

Die Schaffung des Verwaltungsgerichts war somit ein wichtiges Ereignis für den Kanton, aber sie war auch für mich persönlich ein prägendes Erlebnis. Wie Sie vielleicht wissen, hatte ich die Ehre als Berichterstatter zu walten, als der Grosse Rat von Februar bis Mai 1990 über das Gesetz über die Organisation des Verwaltungsgerichts beriet. Das Gesetz war der Startschuss für beträchtliche gesetzgeberische Arbeiten. Es folgte das Gesetz über die Verwaltungsrechtspflege, die Verabschiedung der aktuell geltenden Gesetzgebung, die eine Hundertschaft von Gesetzen betraf. Es wäre zweifelsohne vermessen, einen Teil der geistigen Urheberchaft des Verwaltungsgerichts in Anspruch nehmen zu wollen. Doch ich kann Ihnen versichern, dass ich auch heute noch stolz bin, als Pate der Taufe durch die kantonale Legislative beigezogen zu haben.

En tant que parrain attentif, j'ai donc attentivement suivi son développement depuis lors. L'avocat que j'étais s'est souvent réjoui de ses décisions. Le conseiller d'Etat que je suis salue l'ampleur et la solidité de la jurisprudence produite en vingt ans, preuve du bon fonctionnement de l'institution. Et je ne saurais manquer d'évoquer, en cet instant, l'œuvre d'un de ses artisans les plus dévoués et les plus talentueux, M. Armand Bloch, qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, mais à qui chacun de nous adresse une amicale pensée. Quant à l'homme politique que je continue d'être, il souhaiterait parfois que la juridiction administrative montre un peu plus de proximité avec l'esprit du service public.

Mais il n'est pas l'heure de débattre de l'orientation qu'elle devrait ou pourrait suivre. Car c'est un anniversaire qui nous réunit. Vingt ans, c'est l'entrée dans l'âge adulte. C'est l'approche de l'inexorable départ du foyer qui nous a vu grandir. Après en avoir suivi l'enfance et l'adolescence à Givisiez, le parrain que je suis se devait de préparer un nouveau toit pour son filleul. Ou plutôt de sa filleule, puisque c'est, depuis 2008, de section administrative du Tribunal cantonal qu'il faut parler. L'automne prochain, en compagnie de ses deux grandes sœurs de la Place de l'Hôtel-de-Ville, elle déménagera dans les murs chargés d'histoire – mais dûment rénovés - de l'ancien prieuré des Augustins. Le Tribunal cantonal unifié y trouvera un écrin à la mesure de sa place dans la société fribourgeoise.

D'ores et déjà, je forme mes meilleurs vœux pour que votre transfert vers les Augustins se déroule au mieux et que vous trouviez dans vos nouveaux locaux tout le confort et toutes les commodités nécessaires à l'accomplissement de votre mission.

Je vous remercie pour votre attention.